DÉPARTEMENT

de la charente

ARRONDISSEMENT

& alexandene

MAIRIE

de Cambiers

OBJET:

Syndical intercommunal en vue de la construction et de l'exploitation d'un réseau de distribution d'energie dectique

Le Maire, soussigné, certifique la convocation du Conseil Municipal et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés à la Mairre, conformément aux art. 48 et 56 de la loi du 5 avril 1884.

Le Maire,

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

	il neus cent trente hais, le l'ingéquate.	eftembre
à 14 h	heures, le Conseil Municipal, légale	ment convoqué, s'est réun
à la Mairi	ie, sous la présidence de M. Bajule N	1 aire
La séand Etaient	ce a été publique. présents: MM. Majire, Allary, Lho	ninis, Laffort,
Faure,	présents: MM. Majire, Allary, Lhe Borbon, Dereix, Bajule Main	e
Marie	On the second	
formant la	majorité des membres en exercice. s: MM. Campot de Subris	
Ausents	s. Ium	
М	Shoumier a été élu Sec	rétaire.
Le proc	ès-verbal de la dernière séance est lu et adopt	é.
Le Prési	ident a ouvert la séance et a expose a qui.	nut:
1. Cal	1:0 Min O Mala das A. 5 A.	wil 1811 21 mars
	if Municipal Vals las des 5 as	
1890, 10	3 november 1917, 26 jour 1929, 50	mil told, ser la
1890, 10 guricas	des Commun, Vu la Seleber	mil 1927, ser la
1890, 10 guricas	des Commun, Vu la Selebera not a tale du 8 finns 1931	mil 1927, ser la tre, du Canteil por laquelle il
1890, 10 guricas	des Commun, Vu la Seleber	mil 1927, ser la tre, du Canteil por laquelle il
1890, 10 guricas muninj decidan	des Commun, Vu la Selebera not a tale du 8 finni 1931 in l'ashiring de la Commun	mil 1927, ser la tre, du Canteil por laquelle il à Fyntiere
muning decidars decidars	des Commun, Vu la Selebera not a tale du 8 finns 1931 in l'ashising de la Commun d'un répan de distribute,	mil 1927, ser la tre, du Conseil por laquelle il à "Fyntiere D'energe chelique
pricats muning decidars	des Commun, Pu la Selebera not a tale du 8 finnis 1931 i d'un rétan de distributes, grait dum délignes par repr	mil the, ser la the, du Canteil por laquelle il a "Fyntiere d'energe chelique venter la Comme
pricats muning secretaris	des Commun, Pu la Selibera and a take In 8 finnis 1931 L'athèria, de la Commun d'un rétean de distribution gnait deux délignes par repre le Camité de la Syrvicas	mil the, ser la the, du Canteil por laquelle il a "Fynties d'energe électrique viente la Comme
pricats muning secretaris	des Commun, Pu la Selibera and a take In 8 finnis 1931 L'athèria, de la Commun d'un rétean de distribution gnait deux délignes par repre le Camité de la Syrvicas	mil the, ser la the, du Canteil por laquelle il a "Fynties d'energe électrique viente la Comme
Janvicas muning decidars de dete de	morember 1917, 26 jour 1929, 500 des Communes, Ple las delibers par a de la Commune de la Commune d'un répan de la Commune de la Commune de la Commune de	mil the, ser la the, du Cantiel por laquelle I a "Syntian D'energe Electrique rentes la Comme repartito, de la resse par le Serv
Janvicas muning decidars de dete de	des Commun, Pu la Selibera and a take In 8 finnis 1931 L'athèria, de la Commun d'un rétean de distribution gnait deux délignes par repre le Camité de la Syrvicas	mil the, ser la the, du Cantiel por laquelle I a "Lyntiese D'energe chelings rinter la Comm refartito de la resse par le Serv

Mies 21 (20 2-33) Velin 560 C 2

IMP. ALLAIR - BLEEUF

Constituting Tum Signosial Open aur paux objet d'asses la Construction et l'explaitable, D'en distribution d'ine, electrique for la gerritarie Mayner-Levalette, Yaun agus, Combiers, boo, Juras. If alexate la gueste fact de depents meamfant à la Coris Twia ile fine à Sur cur Guatu- Vinge quatarge mille Grans (274:000) chans entender Gen la Domme à verse les bath her les dépents Mellemen faits et controles per le ferrie en jemi Ronal, la Intrention à placem de l'état Calule Vaper les barons es rigner derant The yerle confarmament au prescription de la lai en It juillet 1983 et du decret 13 aut de la mim 31) adopte paux le pravine cette dernien domme. & principe of sun empreunt de 30 au ou Credit Force de France. La day Chromelle incimelas à la Cony Sera fini telleriemenn 49 abandame and yneical be frais de controls es les Axes a reterance de taut notine, notame celle d'occupation du Donaine public prevue au cahin distributions d' lacque Electrique del chayes type des andi que le princise d'occupation de Sout elle dis parte la verte de la loi de 1/ mis 1905. 5) Confu du Comité du Lymbient le Jois Le dru la Cancauro da Servire da firmi Runf et diflerin du Cartiol de distributions d'inerge electrique, de Chrierne, Que farmality replementairs is vive Trucking it so l'emplaitation, du retien, Clint que separer lay marchy ar contrat necessain Define My. allay Jean Law et Terein aime Com It emplaidation is taute Va pour être annexé à notre et deliber le jour mas et au Lusters 1834 Signe Curyisti Pour extrait certifié conforme : Le Maire.

exeté en date de ce jour.

ANGOULEME, to Loctobe Pour le Préfet, e sertaire General

Bujul